

# G. I. R. MARALPIN

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES  
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN  
Secrétariat 49 avenue Cernuschi - 06500 MENTON - Tél/Fax (33) 0493353517

## BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 5 AVRIL 1997

### ÉDITORIAL

Ce premier trimestre 1997 aura vu, non seulement se réaliser tous les projets présentés dans notre numéro de janvier, mais aussi s'exaucer plusieurs de nos vœux.

Le GIR Maralpin a reçu mandat de CIPRA-France et de CIPRA-International (aux conseils d'administration desquels il a participé) pour présenter, conjointement avec la Coordination contre l'A8bis, les 21 et 22 février dernier, aux Journées Internationales sur le trafic de transit d'Innsbruck, la problématique de la percée du Mercantour et le programme d'actions défini lors de la rencontre régionale transfrontalière de Cuneo (cf. page 2).

Cette coopération transfrontalière se poursuivra avec une seconde rencontre programmée fin avril à Borgo San Dalmazzo, afin de lancer concrètement l'adhésion de communes des deux versants du Mercantour au réseau CIPRA-Union Européenne "Alliance dans les Alpes", opération à laquelle CIPRA-International vient de confirmer sa décision d'apporter son appui financier.

Par ailleurs, notre Groupe, associé depuis la fin de l'année à la réflexion qui s'était instaurée en été 1996 sur le projet "Métropole Côte d'Azur" (cf. p.2), a postulé son adhésion à l'Agence des Déplacements des Alpes-Maritimes (ADAM) [qui succède au Conseil des Transports (CONTRA)], et a entrepris les premières démarches pour contribuer à la mise au point de l'*Enquête Ménage* sur les déplacements dans la bande littorale des Alpes-Maritimes.

Enfin, le GIR vient de se voir accorder la confiance du Syndicat Intercommunal de l'Est de notre Département qui vient de lui confier une préétude sur l'axe international de la Roya (cf. ci-dessous).

Nombre de travaux dirigés, d'études et de recherches, sous l'égide de la CIPRA, et, pour certains, à la demande d'instances institutionnelles, sont d'ores et déjà lancés. Leur orientation et leur suivi sont assurés dans le cadre de nos réunions de travail dont nous rappelons qu'elles se déroulent désormais à fréquence mensuelle, les seconds mardis de chaque mois, et que chacun des destinataires de ce bulletin est cordialement invité à y participer.

**Le Bureau**

### **LES COMMUNES DE L'EST DU DÉPARTEMENT DES A.-M. FONT APPEL AU GIR MARALPIN**

Au cours de sa séance du 26 mars, le Syndicat Intercommunal pour le Développement Economique Local Transfrontalier [SIDELT] (Syndicat intercommunal à vocation unique), qui regroupe 15 communes de l'Est du département des Alpes-Maritimes, a pris en considération le projet de préétude :

#### *Tunnel routier de Tende*

#### *Problématique de la mise à niveau de l'itinéraire international de la vallée de la Roya*

formulé par le GIR Maralpin sur proposition de ce même SIDELT.

Cette préétude, qui vise à rassembler les données nécessaires à une prise de décision pour une prompte rénovation de la liaison transfrontalière régionale de la Roya, sera conduite en collaboration avec les élus.

### **NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LE PROJET MERCANTOUR**

**CIPRA-France** vient d'éditer et de diffuser le dossier réalisé à son intention par Jacques Molinari, secrétaire du GIR Maralpin ; ce dossier est intitulé :  
*Le projet Mercantour - Situation à la fin de l'été 1996*

**FR3** a diffusé les 29 et 31 mars, dans le cadre de son émission "Montagne", le film :

#### *Chronique d'une menace annoncée*

Ce film, entrepris sur une suggestion du GIR Maralpin et réalisé par Denis Ducroz, guide de Haute-Montagne, et président de l'Association de défense du site du Mont-Blanc, traite avec sensibilité et talent du projet Mercantour ainsi que du devenir de la Vallée de la Tinée.

*Dossier et film (cassette de 30 minutes) sont tenus à la disposition des membres du GIR Maralpin qui en feront la demande*

### **INVITATION (ANNONCE UNIQUE)**

### **PROCHAINE RÉUNION**

**Mardi 8 Avril 1997**

à la **Faculté de Droit** de l'Université de Nice - Sophia Antipolis  
**7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal**

**Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage  
de 18 heures à 20 heures**

A l'ordre du jour de cette réunion de travail : examen de l'état d'avancement de toutes les questions évoquées dans le présent bulletin

*Les réunions suivantes se tiendront les mardis **13 mai** et **10 juin** au même lieu et aux mêmes heures.*